

Département du Nord  
Arrondissement de LILLE

## Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT

### EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**DELIBERATION**  
**2017\_183**

L'an deux mille dix-sept, le 26 juin à 19 heures, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à MOUCHIN sous la présidence de M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 19 juin 2017, conformément à la loi.

**OBJET :**

**Présents :**

M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président  
M. Bernard CORTEQUISSE, 1er vice-président  
M. Eric MOMONT, 2<sup>ème</sup> vice-président  
M. Luc FOUTRY, 3<sup>ème</sup> vice-président,  
M. Bernard CHOCRAUX, 4<sup>ème</sup> vice-président  
M. Benjamin DUMORTIER, 5<sup>ème</sup> vice-président  
Mme Nadège BOURGHELLE-KOS, 6<sup>ème</sup> vice-présidente  
M. Sylvain CLEMENT, 8<sup>ème</sup> vice-président  
M. Yannick LASSALLE, 9<sup>ème</sup> vice-président  
M. Guy SCHRYVE, M. Jean-Claude SARAZIN, M. Philippe DELCOURT, M. Arnaud HOTTIN, M. Thierry BRIDAULT, M. Frédéric PRADALIER, M. Raymond NAMYST, M. Michel DUFERMONT, M. Bernard ROGER, M. Jean DELATTRE, M. Pascal FROMONT, M. Amaury DUFOUR, Mme Marion DUBOIS, M. Yves OLIVIER, M. Jean-Pierre FERNANDEZ, M. Marcel PROCUREUR, M. Jean-Paul FRANCKE, M. Francis MELON, M. Christian DEVAUX, M. Ludovic ROHART, M. Benoît BRILLON, Mme Marie-Christine DEGHAÏE, Mme Ingrid VERON, M. Frédéric SZYMCZAK, M. Bruno RUSINEK, Mme Isabelle DRUELLE, Mme Monique NOWAZIC, M. Thierry LAZARO, M. Didier WIBAUX, Mme Marie CIETERS, M. Yves LEFEBVRE, M. Fabrice BALENT, M. Luc MONNET, M. Christian LEMAIRE, M. Alain DUCHESNE, M. Jean-Claude COLLIERIE, Mme Annick MATTON, M. Jean-Luc LEFEBVRE  
Mme Odette FAVIER, suppléante de M. Michel DUPONT  
M. Jean-Luc CARTON, suppléant de M. Jean-Paul BEAREZ

**COMMISSION N°4**

*Signature d'une  
convention avec la MEL  
afin d'acter une volonté  
de coopération*

**Absents ayant donné pouvoir :**

Mme Jeannette WILLOCOQ, procuration à Mme Nadège BOURGHELLE KOS  
Mme Joëlle DUPRIEZ, procuration à M. Christian LEMAIRE  
M. Alain DUTHOIT, procuration à Mme Marion DUBOIS  
M. Dominique BAILLY, procuration à M. Ludovic ROHART  
M. Jean-Michel DELERIVE, procuration à M. Bruno RUSINEK  
Mme Caroline MARLIERE, procuration à M. Didier WIBAUX  
M. Pierre CROXO, procuration à M. Jean-Claude COLLIERIE  
Mme Laure LEFEUVRE, procuration à Mme Marion DUBOIS

(A partir de la délibération n°2017/119 - M. Luc MONNET, procuration à M. Francis MELON)  
(A partir de la délibération n°2017/166 – M. Thierry LAZARO, procuration à Mme Marie CIETERS)

**Absents :**

M. Michel DUPONT remplacé par sa suppléante Mme Odette FAVIER,  
M. Jean-Paul BEAREZ remplacé par son suppléant M. Jean-Luc CARTON  
M. Régis BUE  
Mme Marie-Hélène BACLET

A partir de la délibération n°2017/166, départ de M. Thierry BRIDAULT, Mme Marie-Christine DEGHAÏE, M. Ludovic ROHART, M. Frédéric SZYMCZAK, Mme Ingrid VERON

**Secrétaire de Séance : M. Amaury DUFOUR**

**Présents à l'ouverture  
de la séance :**

Titulaires présents : 47

Suppléants présents : 2

Procurations : 8

**Nombre de votants : 57**

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 JUIN 2017

Délibération 2017\_183

**COMMISSION N°4**

***Signature d'une convention avec la MEL afin d'acter une volonté de coopération***

Le Conseil Communautaire,

Vu le projet de convention entre la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT et la METROPOLE EUROPEENNE LILLOISE (MEL) visant à acter une volonté de coopération sur les sujets suivants :

- mobilité
- aménagement de la Marque
- e-campus

Où l'exposé de son Président,

**DECIDE (par 52 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 52 VOTANTS)**

- D'autoriser son président à signer la convention visant à acter la volonté de la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT d'installer une coopération avec la METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE (MEL) sur les sujets suivants :
  - mobilité
  - aménagement de la Marque
  - e-campus

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.  
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président

Jean-Luc DETAVERNIER

